

Service émetteur : Direction de la santé publique
 Courriel : ARS-PCH-17-Emailing@ars.sante.fr
 Téléphone : 05 46 68 49 00
 Télécopie : 05 46 68 49 37

**MONSIEUR LE MAIRE
 MAIRIE DE LE THOU
 Mairie
 17290 LE THOU**

LA ROCHELLE, le 7 Septembre 2020

Prélèvement : **00122915**

Date de prélèvement :	04/09/2020	Heure : 10h04	Préleveur :
Unité de gestion :	A.I. DE L'AUNIS (0202)		
Installation :	UDI - R. DE AIGREFEUILLE-LE THOU (000300)		
Commune :	VIRSON		
Point de surveillance :	CENTRE BOURG (0000000051)		
Localisation :	MAIRIE		
Type d'eau :	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif de prélèvement :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.		

Analyse réalisée par :	Laboratoire d'Analyses Sèvres Atlantique - LASAT
N° analyse laboratoire :	20LH-9302-5
Type de l'analyse :	D1 - DISTRIBUTION D1
Date de l'analyse :	04/09/2020

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Mesures de terrain					
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'air	19,4 °C				
Température de l'eau	23,3 °C				25
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,69 mg/LCl ₂				
Chlore total	0,84 mg/LCl ₂				
Analyses de laboratoire					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/100mL				0
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,20 NFU				2
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,6 unitépH			6,5	9
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	541 µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L				0,1
Nitrates (en NO ₃)	14,3 mg/L		50		

Conclusion sanitaire :

Eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Teneur en chlore excessive. Il a été demandé à l'exploitant de vérifier le fonctionnement du dispositif de chloration et d'adapter le traitement pour abaisser le résiduel en chlore contenu dans l'eau distribuée.

Le Directeur de la délégation départementale,

Eric MORIVAL